

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 910 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 910

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
7 octobre 1940

Numéro JO  
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro  
31 octobre 1940

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le radiogramme-circulaire n° 54 du 4 octobre 1940,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : — l'acte constitutionnel n° 5 relatif à la Cour suprême de justice en date du 50 juillet 1940; — la loi relative à l'organisation, la compétence et la procédure de la Cour suprême de justice en date du 30 juillet 1940; — le décret portant convocation Cour suprême justice en date du 1er août 1940; — le décret relatif à la Cour suprême de justice en date du 24 septembre 1940.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

**NOUAILHETAS.**